

DELIBERATION
N° 2024/12/05-06

La **Commission de la Recherche**, en sa séance du 05 décembre 2024, sous la présidence de M. Eric BERTON, Président de l'Université d'Aix-Marseille, représenté par M. Stefan ENOCH, Vice-Président Recherche,

Vu l'article 712-6-1-II du Code de l'éducation,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu l'arrêté de proclamation des résultats de l'ED 251 (Sciences de l'Environnement) en date du 21 octobre 2024 relatif à l'élection de sa directrice adjointe,

Considérant qu'au terme du scrutin, le choix du Conseil de l'Ecole s'est porté sur Madame Laure MALLERET,
Considérant que Madame Laure MALLERET satisfait aux conditions,

DECIDE

Objet : Nomination à la direction de l'école doctorale
ED 251 (Sciences de l'Environnement)

Article 1^{er} :

NOMME Madame Laure MALLERET, Maîtresse de Conférences à Aix-Marseille Université, aux fonctions de directrice adjointe de l'école doctorale 251 (Sciences de l'Environnement).

Article 2 :

Le mandat de la directrice adjointe est de cinq ans à compter du 1^{er} septembre 2024.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

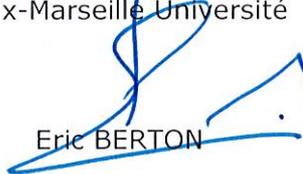
Membres en exercice : 39

Quorum : 20

Présents ou représentés : 28

Fait à Marseille, le 05 décembre 2024,

Le Président
d'Aix-Marseille Université


Eric BERTON

